

Prix du blé

Bata qui fabriquait des chaussures en plastique était alors de 15c. de l'heure. Ces chaussures étaient envoyées au Canada et nous les payions le même prix que si elles avaient été faites chez nous. Il faudrait remédier à cette situation. Voilà le genre d'approche globale que nous devrions prendre.

Je m'écarte un peu du sujet, monsieur le Président, mais je vais appuyer cette motion dans l'espoir qu'avec le projet de loi C-215 elle sera renvoyée au comité où nous pourrions faire des suggestions en vue de permettre aux agriculteurs de survivre. Si nous ne le faisons pas, nous allons en perdre un grand nombre. Il faut faire exactement ce que le député de Swift Current-Maple Creek a suggéré en permettant aux agriculteurs de tirer de leurs produits de quoi couvrir leurs frais de production et gagner leur subsistance.

M. Gordon Towers (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je participe aux discussions sur ce problème très grave. Je félicite le député de Swift Current-Maple (M. Wilson) de sa motion d'aujourd'hui. Je voudrais également apaiser, peut-être pas la totalité, mais certaines des craintes que le député de Prince-Albert (M. Hovdebo) a exprimées en disant qu'il faudrait inclure dans ce projet de loi les autres céréales. D'après mon expérience, le prix du blé a toujours servi plus ou moins d'étalon. Lorsque le prix du blé augmente, le prix des autres céréales suit. Par conséquent, je pense que nous pouvons apaiser un bon nombre de ses craintes en donnant suite à ce projet de loi.

Je trouve réconfortant de voir que le député de Swift Current-Maple Creek est soutenu par ses amis politiques de

Moose Jaw, en Saskatchewan, de même que par son collègue de Medicine Hat, la circonscription voisine. Cela donne beaucoup de poids au discours que le député nous a fait aujourd'hui. Comme le gouvernement est prêt à accepter sa motion, puis-je dire qu'il est 17 heures?

Des voix: Bravo!

M. le vice-président: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote!

M. le vice-président: Le vote porte sur la motion suivante. M. Wilson (Swift Current-Maple Creek), appuyé par M. Towers, propose:

Qu'un comité soit constitué en vertu de l'article 74(1) du Règlement pour préparer et présenter un projet de loi visant à assurer aux producteurs de blé un rendement plus élevé des ventes de blé destiné à la consommation humaine sur le marché intérieur tout en évitant des difficultés indues aux transformateurs, aux consommateurs et autres utilisateurs de blé.

Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

M. le vice-président: Y a-t-il consentement unanime pour dire qu'il est 17 heures?

Des voix: D'accord.

M. le vice-président: Comme il est 17 heures, la Chambre s'ajourne à 11 heures lundi prochain, en conformité de l'article 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 16 h 50.)